



FORMATION

LES NOUVELLES PRATIQUES DU DROIT DES MARQUES : DE LA PROTECTION DU SIGNE À SA DÉFENSE

20 novembre 2024

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

IRPI - Marques et noms de domaine

Intervenant : Julien CANLORBE (Docteur en droit Avocat au barreau de Paris Cabinet Momentum Avocats)

Objectifs :

- > Adapter sa stratégie de dépôt de marques aux nouvelles pratiques (signes atypiques, nouvelles antériorités, obligation d'usage renforcée) ;
- > Maîtriser les nouvelles procédures administratives INPI et EUIPO (opposition, déchéance, annulation) ;
- > Maîtriser la procédure judiciaire (articulation avec les procédures administratives, fins de non-recevoir, recours contre les décisions de l'INPI) ;
- > Mettre à jour sa pratique des dernières jurisprudences et identifier les points de vigilance.

Public concerné : Juristes, avocats, conseils en propriété industrielle

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université Panthéon-Assas : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 53 63 86 45](tel:+33153638645)



L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).
Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)

Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.

Téléchargement

[Bulletin d'inscription](#)